

LEILAW

Passerell vous invite à la deuxième session de formation autour des violences fondées sur le genre et de la violence domestique qui se concentrera sur :

L'ARTICULATION ENTRE LA CONVENTION D'ISTANBUL ET LA CONVENTION DE GENÈVE

INTERVENANTES :

KEREN RAJOHANESA – JURISTE DU PROJET LEILAW

ET

AMBRE SCHULZ – CHEFFE DE PROJET LEILAW

JEUDI 20 AVRIL 2023, À 14 HEURES

À LA FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE FINANCE (FDEF) –BÂTIMENT WEICKER

4, RUE ALPHONSE WEICKER

L-2721 LUXEMBOURG

SALLE B001 AU REZ-DE-CHAUSSÉE

La même thématique sera traitée le 15 juin 2023 de 14h à 18h.

Participation gratuite – limitée à 25 personnes

Pour vous inscrire, merci de nous écrire à leilaw@passerell.lu en mentionnant votre nom, prénom, téléphone, mail et profession

Ces formations sont organisées dans le cadre du projet LEILaW en partenariat avec Douri et Ryse:

[Listen, Exchange and Inform on -human rights- Law for Women](#)



Co-funded by the
European Union